



## RESUME EXECUTIF DU CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES (CPPA) DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE

Le présent rapport qui concerne le projet Central African Backbone, est un projet de coopération Banque mondiale-Etats d'Afrique Centrale concernant la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit dans cette sous-région.

Le Congo-Brazzaville a donc cherché depuis plusieurs années à accéder à un pop de connexion aux câbles sous-marins disponibles dans la région. Le projet WAFS (West Africa Cable Fiber) lancé officiellement au début de l'année 2008 et promu à l'origine par quelques opérateurs du consortium "SAT 3/WASC", devait être un système régional sous la forme d'un feston côtier sans répéteur destiné à améliorer la connectivité optique et le maillage du SAT-3 en Afrique Centrale.

L'artère optique essentielle à mettre en place est la **liaison Matombi (Station WACS) - Pointe-Noire - Dolisie - Brazzaville**.

En termes de connectivité internationale, la République du Congo n'a actuellement comme unique ressource que de recourir au satellite pour acheminer l'intégralité de son trafic télécom, solution peu économique et mal adaptée à de larges bandes passantes de l'Internet haut-débit.

Dans l'ensemble, le projet comprend les quatre composantes ci-après :

- a. améliorer l'environnement sectoriel ;
- b. accroître la connectivité ;
- c. favoriser le développement du secteur des TIC ;
- d. unité de coordination du projet.

Du fait que la majeure partie de la population de la République du Congo est concentrée dans les deux villes principales du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, qui comptent respectivement environ 1 100 000 et 650 000 habitants, alors que la troisième ville du pays, Dolisie, également sur ce même axe, atteint à peine 100 000 habitants (RGPH 2007) et que dans son volet connectivité, le projet traversera des zones susceptibles d'être occupées par des autochtones.

Le présent rapport analyse la situation des Populations autochtones localisées dans des zones susceptibles de voir passer la fibre. En raison des incertitudes sur la localisation de ces dernières et compte tenu de l'importance que le gouvernement Congolais accorde à la problématique autochtone, il est indispensable qu'une étude sur la préparation d'un Cadre de Planification en faveur des Peuples Autochtones (CPPA) se réalise pour guider le projet dans la minimisation de l'impact des infrastructures de télécommunication sur le plan économique et socioculturel.

De manière plus spécifique, les résultats de l'étude ont révélé que, compte tenu du fait que les zones forestières constituent les milieux de vie des Populations autochtones et qu'il existe une dynamique

sociale entre les Populations autochtones et les autres groupes ethniques et les rapports de force dans les activités économiques, l'exécution des activités du Projet CAB pourrait avoir des impacts potentiels d'ordre économique et social sur le plan local. A cet effet, pour atténuer des tels risques, le Projet devra prévoir la mise en place et la gestion d'un dispositif de sécurité pour les équipements et la gestion du flux des populations, en étroite collaboration avec les autorités administratives locales, les chefs traditionnels et les élites locales.

Pour que les activités du projet et les retombées soient aussi bénéfiques aux autochtones riverains des axes retenus, l'étude propose en premier lieu que ces derniers puissent faire partie de la main d'œuvre locale à recruter. Pour cela, les responsables de l'exécution et du suivi du projet doivent tenir compte de l'égalité des revenus, du droit de sécurité sociale et du concept genre. En second lieu, certaines options seront envisagées pour minimiser l'impact des infrastructures au niveau des populations autochtones.

Le projet tiendra compte des orientations de la Politique Opérationnelle 4.10. et dans les activités prévues dans le CPPA. et de la réalisation des infrastructures sociales de base.

Le projet et ses partenaires travailleront aussi avec les populations voisines Bantu et les collectivités territoriales décentralisées locales pour renforcer leurs capacités organisationnelles et s'assurer que les activités réalisées au bénéfice des Peuples autochtones ne posent pas de problème et s'inscrivent dans une dynamique d'aménagement du territoire et d'appui au développement local.

Enfin, le projet pourra soutenir des initiatives locales visant à développer des processus de communication et de dialogue interculturel entre les Populations autochtones et les populations étrangères employées dans les structures d'intervention pour la réalisation des activités du projet sur le terrain.

La méthodologie utilisée pour cette étude est fondée sur une approche participative, en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par les activités du Projet CAB et la problématique autochtone.

## **Contact**

**Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT**

**Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis.**

**BP. 1420**

**Tél. (242) 06 835 00 41**

**E-mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com)**

Fait à Brazzaville, le 19 Janvier 2017

Le Coordonnateur

**Yvon-Didier Michakanda**